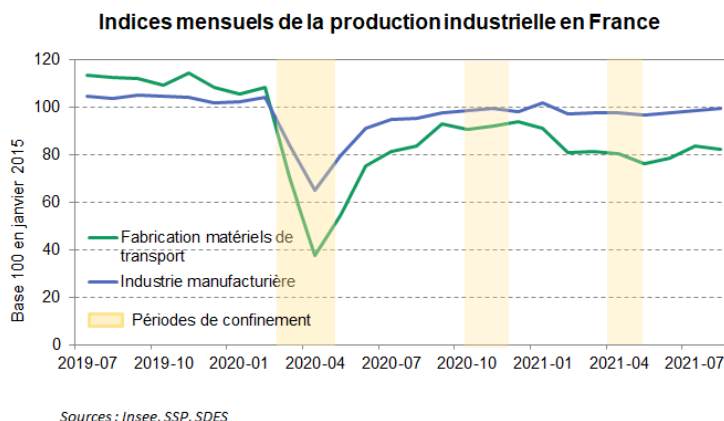


LA FABRICATION DE MATÉRIELS DE TRANSPORT CONFRONTÉE À LA PÉNURIE DE COMPOSANTS

Après avoir chuté plus fortement qu'en moyenne dans l'industrie, l'activité dans la fabrication de matériels de transport peine à redémarrer en 2021. Depuis le début de l'année 2021, la pénurie de certains composants crée de fortes tensions sur les approvisionnements avec des délais rallongés de livraison. Ces difficultés pèsent sur l'activité et l'emploi. Au 2^e trimestre, l'emploi permanent continue de baisser et l'emploi intérimaire peine à redémarrer. Pour le mois de septembre, les enquêtes de conjoncture sont mal orientées dans le secteur et il n'y a pas de perspective de redémarrage de l'activité à court terme. Dans son sillage, le recours à l'activité partielle est encore important et le resterait jusqu'à la fin de l'année.

► LA PÉNURIE MONDIALE DE COMPOSANTS PÈSE FORTEMENT SUR L'ACTIVITÉ...

Depuis le début de l'année 2021, la pénurie mondiale de semi-conducteurs, indispensables, pour la fabrication de véhicules affecte l'activité dans la fabrication de matériels de transport. Ce secteur est particulièrement impacté en raison de la faiblesse de ses stocks. D'autre part, les approvisionnements en plastiques, fortement utilisés aussi dans la fabrication de matériels de transports, sont également sous tension en raison d'une pénurie de matière première, le polypropylène. Ces difficultés d'approvisionnement engendrent la fermeture de certains sites de production et de fortes hausses de prix qui commencent à se répercuter sur les prix de vente. En France, après avoir baissé sur les quatre premiers mois de l'année, l'activité repart entre mai et juillet et se replie au mois d'août. La production reste en net retrait en août par rapport à février 2020 dans les matériels de transport (-23,8 %), aussi bien dans l'industrie automobile (-20,1 %) que dans les autres matériels de transport (-26,3 %)¹.



Dans la région, d'après les enquêtes de la Banque de France², l'activité dans la fabrication de matériels de transport se situe en août près de 40 points en dessous de la normale. Au mois de septembre, elle est particulièrement dégradée sous l'effet de la pénurie persistante des composés électroniques. Les carnets de commandes et les stocks de produits finis sont en recul et encore jugés insuffisants. Les effectifs sont ajustés à la baisse, en particulier l'intérim. Il n'y a pas de perspective de redémarrage de l'activité à court terme.

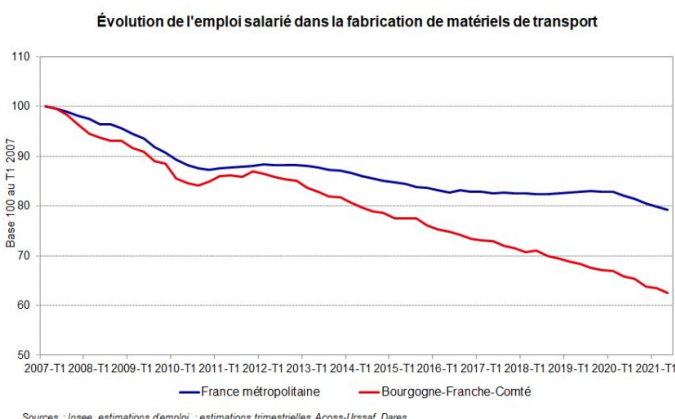
¹ Indice de la production industrielle (IPI), Insee Informations rapides, octobre 2021.

² « La conjoncture en Bourgogne – Franche-Comté », Tendances régionales, Banque de France, septembre et octobre 2021.

► ... ET SUR L'EMPLOI

En Bourgogne-Franche-Comté, environ 20 900 salariés travaillaient dans la fabrication de matériels de transport au 2^e trimestre 2021, soit 12,6 % des salariés de l'industrie. La région représente 6,4 % des salariés du secteur en France métropolitaine. L'emploi salarié dans la fabrication de matériels de transports s'est replié de -1,5 % au 2^e trimestre 2021 après des baisses successives de -0,5 % et -2,3 % sur les deux trimestres précédents. Ce secteur poursuit ainsi sa tendance de baisse des effectifs amorcée depuis 2012.

L'emploi salarié de ce secteur a reculé dans tous les départements de la région au 2^e trimestre 2021, à l'exception de la Nièvre où il a légèrement progressé et de la Haute-Saône où il s'est stabilisé. Le Territoire de Belfort a enregistré une forte baisse (-7,2 %) faisant suite à une hausse de 10 % le trimestre précédent. La moitié des emplois de la région sont localisés dans le Doubs.

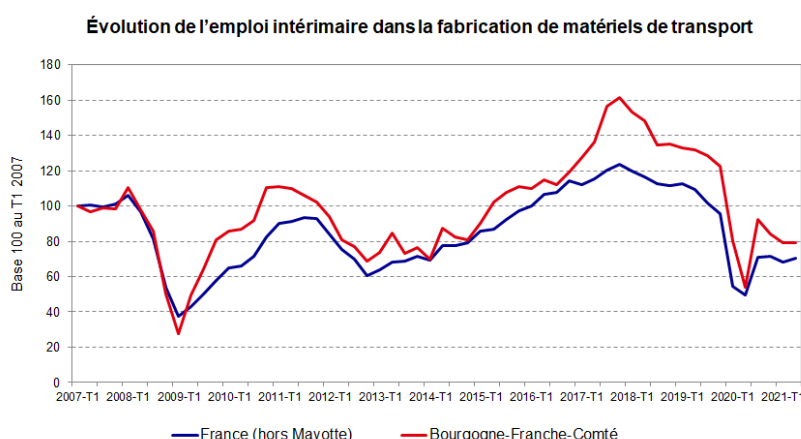


Chiffres clés de l'emploi dans la fabrication de matériels de transport

T2 2021	Emploi permanent			Emploi intérimaire	
	Effectifs	évol. trim.	Poids dans l'industrie	Effectifs	évol. trim.
Côte-d'Or	1 540	-0,6%	6,1%	140	-12,0%
Doubs	10 500	-0,9%	27,0%	1 420	7,9%
Jura	430	-1,8%	2,2%	120	66,4%
Nièvre	1 000	0,4%	11,7%	300	2,5%
Haute-Saône	2 730	-4,4%	18,3%	460	-4,8%
Saône-et-Loire	2 420	-0,6%	7,4%	280	4,9%
Yonne	1 320	0,0%	7,4%	290	-26,9%
Territoire de Belfort	960	-7,2%	12,0%	90	-13,9%
Bourgogne-Franche-Comté	20 890	-1,5%	12,6%	3 090	0,2%

Sources : estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

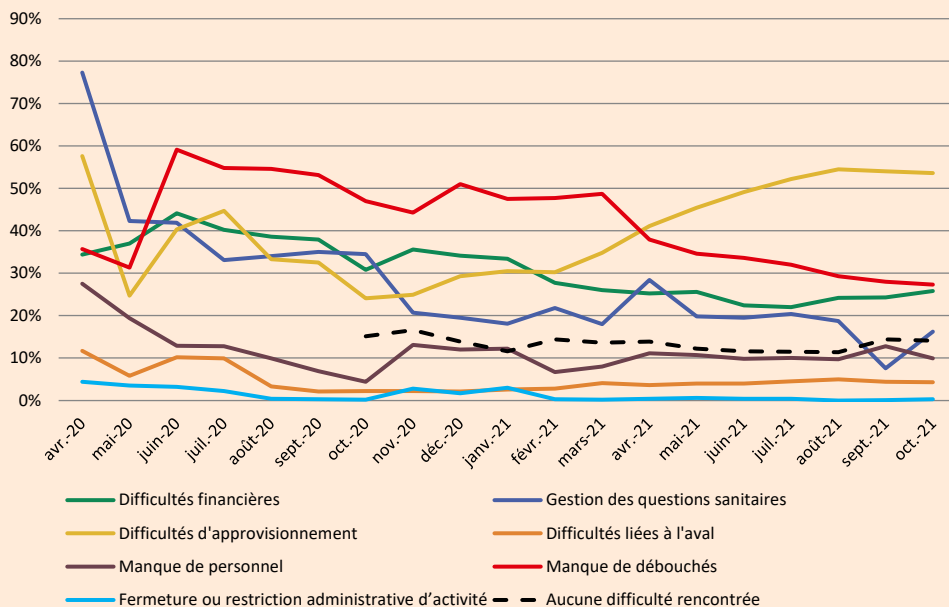
Fin juin 2021, 3 080 intérimaires de Bourgogne-Franche-Comté travaillaient dans la fabrication de matériels de transport. Au 2^e trimestre 2021, dans le sillage du léger redressement de l'activité, l'emploi intérimaire a légèrement augmenté (+0,2 %) après deux trimestres de fort repli. Son niveau reste nettement en-deçà de celui d'avant crise. Au niveau national, l'intérim dans la fabrication de matériels de transport est reparti plus nettement (+3,0 %).



LES ENTREPRISES FRANÇAISES DE LA FABRICATION DE MATÉRIELS DE TRANSPORT CONFRONTÉES À DES DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT

En France, fin septembre 2021, 54 % des salariés de la fabrication de matériels de transport travaillent dans des entreprises qui rencontrent des problèmes d'approvisionnement. Cette difficulté perdure mais ne s'accroît plus depuis le mois d'août, après avoir augmenté les dix mois précédents. Les difficultés liées au manque de débouchés s'estompent depuis le printemps mais les difficultés financières s'accroissent légèrement depuis l'été.

Principales difficultés rencontrées fin M-1 depuis le début de la crise sanitaire (en % de salariés)



Note de lecture : En France, 27 % des salariés de la fabrication de matériels de transport travaillent dans une entreprise ayant rencontré des difficultés liées au manque de débouchés en septembre 2021.

Source : Dares, enquête Acemo Covid, octobre 2021

Champ : salariés (hors intérimaires) du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales, entreprises de 10 salariés ou plus ; France (hors Mayotte).

Note : la modalité "Aucune difficulté rencontrée" est proposée depuis l'enquête d'octobre 2020, introduisant une rupture sur certaines des autres séries de difficultés, signifiée par la ligne pointillée.

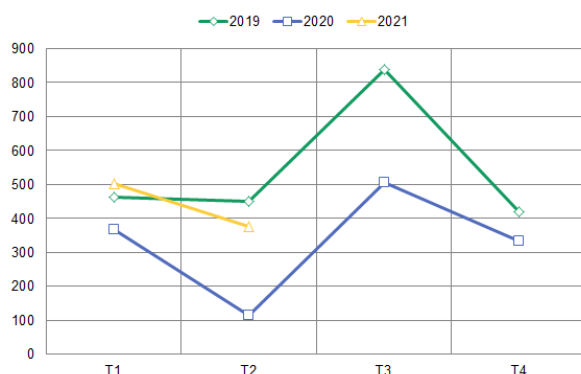
En octobre, 37 % des salariés de la fabrication de matériels de transport travaillent dans une entreprise où l'activité a été affectée de manière durable et mettra plus d'un an à revenir à la normale (contre 10 % dans l'ensemble des secteurs d'activité). Pour la suite, les entreprises de fabrication de matériels de transport anticipent avant tout des difficultés d'approvisionnement (59 % des salariés) et des problèmes de débouchés (49 % des salariés).

DES NIVEAUX D'EMBAUCHES PROCHES DE 2019

La baisse de l'emploi au 2^e trimestre 2021 s'est accompagnée d'une baisse du volume d'embauches. En cumul depuis le début de l'année, le niveau d'embauche à la fin du premier semestre est proche de celui de 2019.

Les embauches semblent se concentrer davantage sur les jeunes de moins de 25 ans : près d'une embauche sur quatre concerne un jeune de moins de 25 ans au 2^e trimestre 2021 (15 % en 2019).

Embauches (CDD et CDI) dans le secteur de la fabrication de matériels de transport



Lecture : au 2^e trimestre 2021, 375 contrats de travail (hors intérim) ont été signés dans les établissements de fabrication de matériels de transport

Source : Dares, MMO, données brutes.

LES EMBAUCHES EN CDI DIMINuent

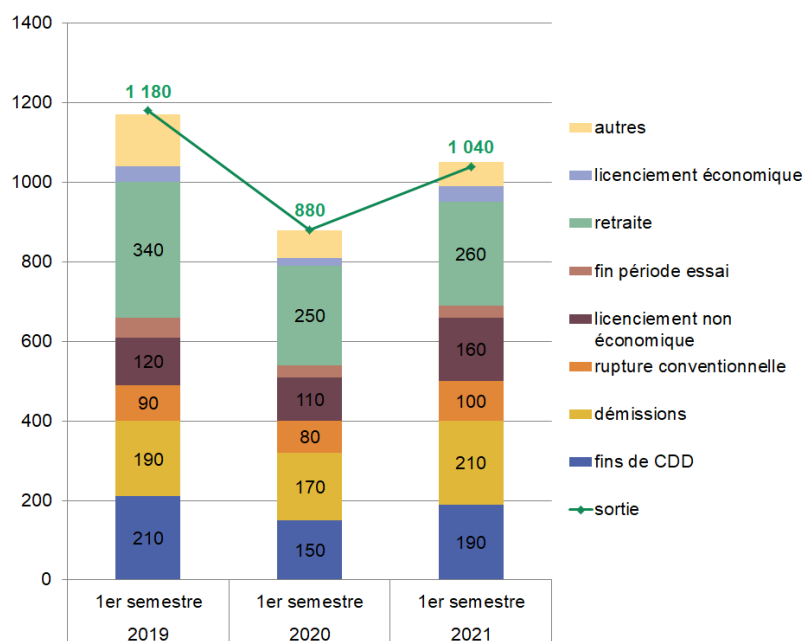
Les embauches (hors intérim) se concrétisent moins souvent en CDI depuis la crise sanitaire. Au cours du 2^e trimestre 2021, près de 230 recrutements ont été réalisés en CDI, soit une baisse de 24 % par rapport au 2^e trimestre 2019. La part des CDI reste majoritaire (60 % des embauches contre 66 % en 2019).

LES DÉPARTS DE SALARIÉS SONT MOINS FRÉQUENTS QU'EN 2019

Le nombre de fins de contrats de travail (CDI et CDD) restent en deçà de son niveau d'avant-crise, en lien notamment avec le recours à l'activité partielle.

En revanche, les départs non anticipés de salariés sont plus nombreux qu'avant la crise. Au 1^{er} semestre 2021, les démissions et les licenciements non économiques se situent au-dessus des valeurs observées deux ans auparavant. Cette hausse intervient dans un contexte économique difficile pour le secteur.

Motifs de sorties des salariés travaillant dans la fabrication de matériels de transport



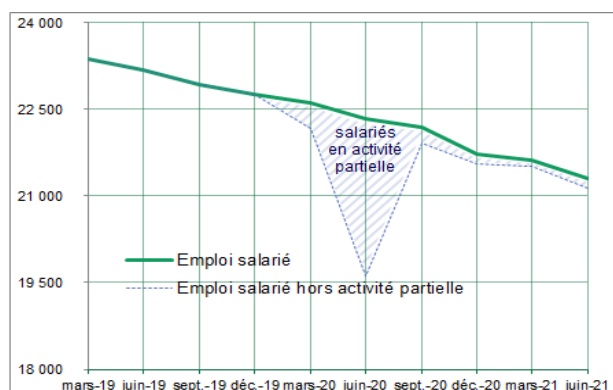
Lecture : Au 1^{er} semestre 2021, dans les établissements de fabrication de matériels de transport, 210 contrats ont pris fin suite à des démissions.

Source : Dares, MMO.

► UN RECOURS IMPORTANT À L'ACTIVITÉ PARTIELLE

Afin de limiter les effets de la crise sanitaire sur l'emploi, les entreprises de fabrication de matériels de transport ont massivement recouru au dispositif d'activité partielle. Ce dispositif permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou de suspendre leur activité, tout en compensant en partie la perte de salaire de leurs salariés. Le maintien de l'emploi et des compétences au sein des entreprises doit leur permettre ainsi de redémarrer plus rapidement leur activité.

Emploi et recours à l'activité partielle dans la fabrication de matériels de transport



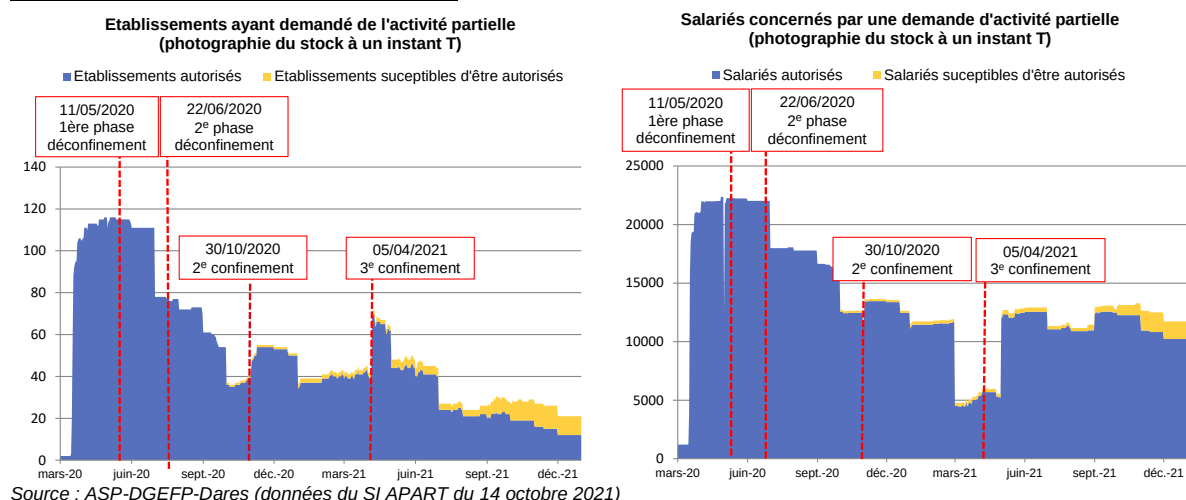
Sources : DGEFP-DARES ; Acoess-Urssaf

Au 2^e trimestre 2021, 12 %³ des salariés en moyenne ont bénéficié de l'allocation au titre de l'activité partielle. Ce dispositif a été plus utilisé qu'au trimestre précédent. Si les 2 600 salariés placés en activité partielle au 2^e trimestre avaient perdu leur emploi, environ 160 emplois en équivalent temps plein auraient été supprimés. Ainsi, la baisse de l'emploi salarié aurait été un peu plus forte : -2,3 % au lieu de -1,5 %⁴.

UNE MOBILISATION DE L'ACTIVITÉ PARTIELLE DURANT ET APRÈS LE TROISIÈME CONFINEMENT

Après la mise en place du 3^e confinement le 5 avril dernier, les demandes d'activité partielle dans la fabrication de matériels de transport ont à nouveau augmenté. La mobilisation du dispositif a été plus marquée qu'au cours du 2^e confinement survenu fin 2020. Les demandes d'activité partielle restent à un niveau élevé jusqu'à la fin décembre 2021. Les anticipations des chefs d'entreprises prévoient une couverture des salariés par le dispositif jusqu'en décembre 2021.

Les demandes d'activité partielle en cours



Consommation d'activité partielle

Année 2021										Au total depuis le 01/03/2020
	mars-20	janv.-21	févr.-21	mars-21	avr.-21	mai-21	juin-21	juil-21*	août-21*	sept-21*
Demandes d'indemnisations										
Nombre d'établissements	98	37	43	51	76	45	29	14	7	3
Heures indemnisées	537 283	46 401	43 062	51 581	92 346	67 820	37 448	14 612	1 468	1 084
Nombre de salariés indemnisés	11 592	2 140	2 020	2 856	3 632	2 804	1 486	486	125	95
% salariés indemnisés / salariés du secteur	51%	10%	9%	13%	17%	13%	7%	2%	1%	0%
Taux de consommation										
heures indemnisées / heures autorisées	38%	13%	12%	9%	14%	8%	4%	3%	0%	0%

Source : DGEFP-Dares

*Les données à partir du mois de juillet sont estimées à partir du SI APART du 14 octobre 2021.

Avertissement : les consommations de l'activité partielle sont provisoires et susceptibles d'être révisées en raison des remontées tardives des entreprises ; celles-ci ayant un an pour demander leur indemnisation.

³ Ces données sont encore provisoires, toutes les demandes d'indemnisation n'ont pas encore été déposées

⁴ Pour mesurer l'impact de ce dispositif dans la sauvegarde de l'emploi salarié, la série d'emploi a été corrigée des effets de l'activité partielle en retirant à l'emploi salarié le nombre d'emplois équivalents temps plein que représente la perte de temps de travail pour les salariés en activité partielle.

POUR EN SAVOIR PLUS

PUBLICATIONS RÉGIONALES :

- « [Conjoncture Emploi Insee – Urssaf – Direccte](#) », Insee – Urssaf – DREETS, Insee Flash, octobre 2021.
- « [L'intérim en Bourgogne-Franche-Comté](#) », DREETS Bourgogne-Franche-Comté, octobre 2021.
- « [La conjoncture en Bourgogne – Franche-Comté](#) », Tendances régionales, Banque de France, octobre 2021.

PUBLICATIONS NATIONALES :

- [Indice de la production industrielle \(IPI\)](#), Insee Informations rapides, octobre 2021.
- [Enquête Acemo pendant la crise sanitaire Covid19](#), Dares.
- « Chiffres du commerce extérieur », Direction générale des douanes et des droits indirects : https://lekiosque.finances.gouv.fr/fichiers/Etudes/Brochures/Reg_16.pdf